



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



2LPN - Université de Lorraine

En partenariat avec la Fédération Française des psychologues et de psychologie

14 mars 2025



Campus Lettres et Sciences Humaines
Salle A 253



JOURNÉE D'ÉTUDE

NOUVELLES TECHNOLOGIES + OUVERTURES DE LA PSYCHOLOGIE

Enjeux cliniques, éthiques, formatifs, institutionnels

JOURNÉE D'ÉTUDE

NOUVELLES TECHNOLOGIES + OUVERTURES DE LA PSYCHOLOGIE
Enjeux cliniques, éthiques, formatifs, institutionnels

Si la crise sanitaire du Covid-19 a été l'occasion pour nombre de psychologues d'une découverte des pratiques en distanciel, alors même que les fragilités et les difficultés en santé mentale, du fait de la crise, connaissent un regain avéré, des évolutions majeures étaient déjà en cours dans le champ de la cyberpsychologie et plus largement de la e-santé. Ainsi l'essor des technologies de l'information et de la communication avait suscité bien avant la crise un important développement de l'offre de soins et de prises en charge à distance recouvrant des pratiques variées d'écoute, de conseil, de soutien.

Une collaboration entre laboratoires et organisations professionnelles nationales et internationales (2LPN-Université de Lorraine ; Centre Borelli-Paris- ; Centre Thomas Moore-Université de Liège : Fédération Française des Psychologues et de Psychologie, European Federation of Psychologists' Associations) a contribué à faire mieux connaître et problématiser ces questions nouvelles, en élargissant la diffusion de travaux de recherche, en croisant l'apport d'approches cliniques et en ouvrant aux réflexions éthiques au plan international.

La journée d'étude envisagée propose d'étendre, d'actualiser et d'approfondir certaines des questions abordées lors de ces premières collaborations en envisageant l'élargissement des technologies du soin en santé mentale, l'évolution des pratiques en téléconsultation, la spécificité de la relation thérapeutique à distance, les enjeux éthiques de l'usage des outils numériques et leur inscription dans le champ élargi de l'IA.

Chacune de ces thématiques donnera lieu à une présentation à un public élargi au cours de la matinée de la journée d'étude.

Des points plus spécifiques seront repris en séminaire l'après-midi.

Organisation : benoit.schneider@univ-lorraine.fr

Si vous souhaitez être présent (entrée libre), merci de m'en faire part par mail pour mieux connaître le public intéressé

Accueil : 9h00


Communications : 9h15 à 12h45

Échanges & débats : 14h à 15h30

L'IA et le psychologue : challenges et enjeux pour aujourd'hui... et demain

Jérôme Dinet

Professeur en psychologie du développement, Université de Lorraine
Laboratoire 2LPN (EA7489)
Chargé de Mission « Intelligence Artificielle », Université de Lorraine
Jerome.dinet@univ-lorraine.fr




Bien avant l'engouement actuel pour l'Intelligence Artificielle (IA), quelques auteurs avaient déjà pressenti que certaines évolutions technologiques allaient révolutionner le champ de la psychologie, au niveau de la recherche mais surtout au niveau de la pratique clinique (Coyle et al., 2005; Hartman, 1986; Luxton, 2014), certains prédisant même l'arrivée de « super cliniciens ». Pourtant, les psychologues notamment européens se sont peu intéressés à ces évolutions technologiques. Depuis quelques mois, sous l'impulsion massive du développement de certains outils d'IA (tels que les agents conversationnels, les robots « thérapeutes » ou l'aide au diagnostic par big data), la profession s'interroge de nouveau sur les avantages, les limites et les impacts (Bhatia et al., 2024; Bonneton et al., 2024; Krägeloh et al., 2023; Zhang et al., 2023): quelles compétences pour les futurs psychologues ? Quels intérêts pour les patients ? Pour les praticiens ? Quels impacts sur l'identité professionnelle ? Mais, aujourd'hui, s'il est admis que les véritables challenges et enjeux concernent les dimensions d'ordre morale et éthique, nous pouvons tout de même constater (regretter ?) que la psychologie française est relativement peu présente et silencieuse sur ces débats.

2

Il n'y a plus de retour en arrière : le potentiel de la technologie pour les soins de santé mentale

Tom Van Daele

Chef de l'unité d'expertise Psychologie, technologie et société
Université des sciences appliquées Centre Thomas More
Département de psychologie appliquée, Anvers (Belgique)
Convenor du groupe E-Health de l'EFPA.
tom.vandaele@thomasmore.be



La santé mentale numérique, ou l'utilisation de la technologie dans les soins de santé mentale fait l'objet de recherches depuis plus de vingt ans. Au cours de cette période, la base de preuves démontrant le potentiel de la technologie pour améliorer la pratique clinique n'a cessé de croître. Cela contraste fortement avec l'utilisation réelle de la technologie par les psychologues, qui est restée limitée. La pandémie a toutefois clairement démontré que la technologie peut parfois servir de solution indispensable pour permettre la prestation et la continuité des soins en santé mentale de haute qualité. Néanmoins, la technologie ne se limite pas aux consultations en ligne. L'objectif de cet aperçu est donc d'offrir un aperçu de la grande variété de technologies existantes, de leurs applications potentielles et de la manière dont elles pourraient être utilisées pour répondre à la demande sans cesse croissante de soins en santé mentale accessibles à tous.

3 Les psychologues et la pratique de la télépsychologie : quelles évolutions ?

Benoît Schneider

Professeur émérite en psychologie de l'éducation, Université de Lorraine
Laboratoire 2LPN (EA7489)
Président honoraire de la FFPP, commission e-santé
benoit.schneider@univ-lorraine.fr

Si les pratiques de télépsychologie chez les psychologues existaient avant la crise du Covid 19, elles restaient sectorisées, peu (ou non) contraintes par l'État, quasiment non régulées par la profession. La crise a initié un changement majeur par le nombre de praticiens ayant modifié leurs pratiques, par les modalités de réponses qu'ont dû inventer ou aménager les institutions, par la construction de modes de régulation étatiques émergents et non toujours coordonnés.

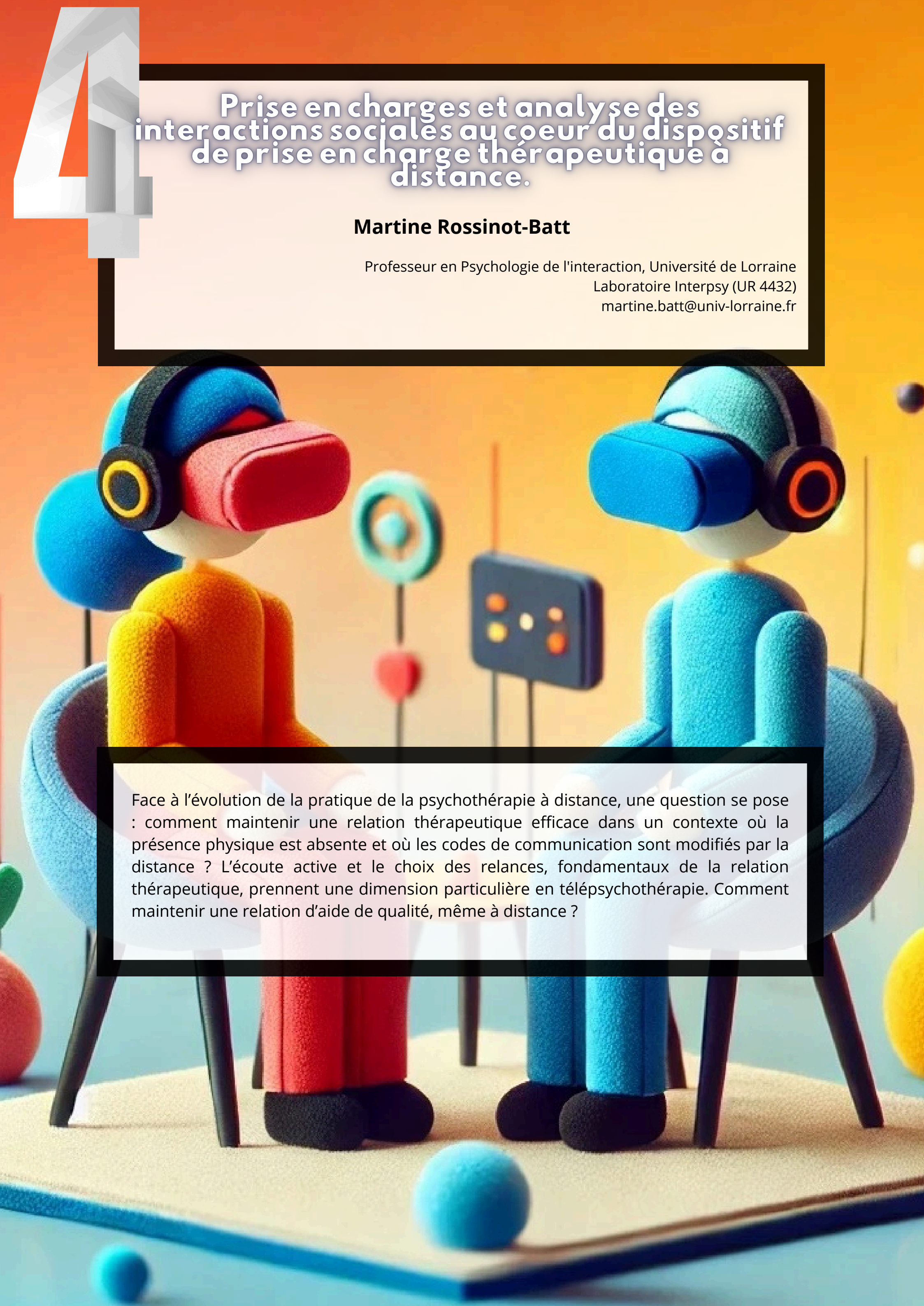
Nous proposons d'une part un bilan synthétique des évolutions en cours par :

- l'analyse de données d'enquêtes de pratiques en libéral (Schneider et Gauché, 2022) et de l'observation de pratiques au sein de dispositifs d'État (MonSoutienPsy, Santé Psy Etudiants) et l'analyse du cadre réglementaire qui caractérise ces dispositifs ;
- l'analyse de l'évolution qualitative de pratiques de téléconsultations sur la base d'entretiens semi-directifs conduits auprès de psychologues libéraux.

4 Prise en charges et analyse des interactions sociales au coeur du dispositif de prise en charge thérapeutique à distance.

Martine Rossinot-Batt

Professeur en Psychologie de l'interaction, Université de Lorraine
Laboratoire Interpsy (UR 4432)
martine.batt@univ-lorraine.fr




Face à l'évolution de la pratique de la psychothérapie à distance, une question se pose : comment maintenir une relation thérapeutique efficace dans un contexte où la présence physique est absente et où les codes de communication sont modifiés par la distance ? L'écoute active et le choix des relances, fondamentaux de la relation thérapeutique, prennent une dimension particulière en télépsychothérapie. Comment maintenir une relation d'aide de qualité, même à distance ?

Régulations européennes sur les usages des outils numériques et le circuit des données en psychologie. Quels enjeux éthiques?

Lise Haddouk

Maître de conférences HDR, Université de Rouen
Centre Borelli (UMR9010);
Chargée de mission FFPP E-santé, EFPA.
lise.haddouk@u-paris.fr



L'évolution des pratiques en psychologie est liée aux évolutions sociales, technologiques et aux nouvelles problématiques de santé. Ainsi, la pandémie de Covid-19 semble avoir joué un rôle d'accélérateur pour les pratiques en télépsychologie. L'usage des outils numériques pose directement la question du circuit des données partagées, de sa sécurité et de sa conformité aux règles déontologiques en psychologie. Cependant, les recommandations et les régulations des nouvelles pratiques arrivent souvent après leur développement, parfois très rapide. Certains cadres, au niveau national et européen, semblent cependant essentiels à connaître pour accompagner ces changements. Nous proposons de présenter des éléments relatifs à certains cadres européens, assez généraux comme le RGPD ou plus récemment l'IA Act et plus spécifiques, comme les recommandations du Comité Ethique de l'EFPA pour les pratiques numériques des psychologues.